



PRÉSENTE LA:

**POLITIQUE D'IMPLICATION
AUX ÉVÉNEMENTS**

Modification fait le : 6 janvier 2010
Approuvé par les membres du CA, présent soit : Audrey Bellemare, Eric Dion,
Jean-Michel Tremblay, Greg Kelm, Maxime Varin, Sébastien Labrecque et Jean Tittley



Tables des matières

INTRODUCTION	3
CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME D'IMPLICATION DES ÉVÉNEMENTS.....	4
Les événements admissibles.....	4
Les participants admissibles.....	4
VOLET Participation.....	5
1. Sélection des organisateurs d'un événement :	5
2. AJJUQ s'engage à :	5
3. Les personnes participantes s'engagent à :	6
VOLET Financier.....	6
1. Nombre de participants	6
2. Tournois et événements.....	7
3. Bénévole individuel.....	8



INTRODUCTION

L'AJJUQ organise à chaque année plusieurs activités intérieures et extérieures dans le but de promouvoir le sport à Québec et de répondre aux besoins des membres. Elle est également associée à plusieurs initiatives personnelles. Voici les tournois et événements auxquels l'AJJUQ participe :

Extérieurs

- Tournoi de fin de saison de la ligue
- Autres : approuvé par le CA

Intérieurs

- Omnium des capitaines
- Mars Attaque
- Challenge 6 vs 6
- Plaisirs Nocturnes
- Attache t'AJJUQ
- Autres : approuvé par le CA

L'AJJUQ a remarqué que dans les 2 dernières années il y avait un manque de bénévoles pour organiser les tournois avec succès et que ce manque entraînait :

- une sur utilisation des bons bénévoles et un désintéressement de ceux-ci
- des planifications et organisations à la dernière minute
- des coûts plus élevés en raison d'une préparation sous pression

L'AJJUQ croit fermement que la venue d'une politique pour rétribuer les organisateurs d'événement de leur implication serait une solution viable et favorable au recrutement de personnes ressources pour l'organisation de tournois ou d'événements. Le volet financier est assuré par une partie des revenus que les tournois rapportent à l'association mais qui peuvent représenter un bel incitatif pour les personnes ou équipes désirant s'impliquer.

De plus, par souci de gérer avec rigueur, équité et transparence la mise en œuvre de ce système de soutien et ainsi formaliser ses relations avec ses membres bénévoles, l'AJJUQ a créé cette politique. De ce fait même, tous les changements dans le contenu de la politique y compris le montant à distribuer pour l'année suivante, devront être effectués à la dernière rencontre du conseil d'administration pour respecter ainsi l'équité et l'objectivité



Critères d'Admission au Programme d'Implication des Tournois

LES ÉVÉNEMENTS ADMISSIBLES

Un événement admissible à ce programme, est un événement de Ultimate générant des profits ou non et qui nécessite des personnes ressources au déroulement de ce dernier.

Une demande d'événement devra être faite et approuvée auprès des membres du conseil d'administration pour qu'il soit considéré comme admissible. Ce dernier, ne devra pas entrer en conflit avec les principaux tournois déjà acceptés à moins d'une décision contraire qui serait avantageuse pour les membres de l'association

Tous les profits engendrés ainsi que la gestion des dépenses de l'événement par ces organisateurs devront être remis à l'AJJUQ.

Un événement peut être organisé sans faire partie de la politique et tout de même bénéficier du soutien de l'association (assurances, location, visibilité sur le site). Cependant, une contribution est demandée aux organisateurs pour des raisons de responsabilité. Ce montant est établi par les membres du conseil d'administration et dépend de quel(s) service(s) les organisateurs nécessitent.

LES PARTICIPANTS ADMISSIBLES

Les participants ou équipes admissibles doivent être membres ou reconnus par l'association. Ils doivent faire une demande auprès du Conseil d'administration pour l'organisation d'un tournoi ou d'un événement et pour adhérer au programme.

L'argent recueilli par les équipes ou les participants devrait servir à défrayer des coûts reliés au Ultimate. Pour assurer le bon déroulement de cette politique, il est possible qu'une preuve soit demandée aux participants.

Note : Plusieurs alternatives s'offrent aux équipes non compétitives ou au joueur seul voulant adhérer à ce programme. Le paiement d'une partie des frais d'inscription aux activités de l'association peut être envisagé.

Une équipe ou personne admise dans le programme d'aide profitera du soutien de l'association si elle remplit les conditions exigées dans le volet **Participation** et obtiendra sa rétribution selon les résultats calculé dans le volet **Financier**.



A. VOLET Participation

1. Sélection des organisateurs d'un événement

Une nouvelle sera mise sur le site Internet, au minimum 1 mois avant l'événement afin que les équipes intéressées puissent manifester leur intention. Le comité tournoi sera ensuite responsable de la sélection de l'équipe organisatrice, s'il y a plus qu'une équipe qui souhaite organiser le tournoi. Une équipe sera choisie selon les critères suivants :

- L'utilisation prévue des profits
- L'originalité des idées proposées pour le tournoi
- La composition de l'équipe (membres ou non membres)
- L'expérience et le sérieux de l'équipe

Il se peut qu'une offre de service soit demandée aux équipes voulant postuler pour un événement commun. Cette mesure sert à éviter le favoritisme et à s'assurer que la responsabilité du tournoi soit fait par les meilleurs organisateurs possibles. De plus, une équipe ne pourrait organiser plus de un tournoi dans l'année à moins qu'aucune autre équipe n'en démontre l'intérêt ou que le CA approuve cette circonstance.

Les bénévoles individuels seront acceptés selon les besoins, les manques à gagner et les intérêts de ceux-ci et par une décision du comité tournoi.

2. AJJUQ s'engage à :

- Réserver les terrains
- Assurer les divers paiements
- Collecter les chèques des équipes
- Fournir la liste des équipes, des partenaires et fournisseurs (nourriture)
- Afficher les infos sur le site web de l'AJJUQ
- Mettre à jour les informations pertinentes (Horaire, liste des équipes acceptées, Party/Souper, Résultats) sur le site web
- Fournir les documents à remplir pour la gestion des dépenses et autres informations
- Assurer les frais afin de couvrir l'événement (Assurance, location)
- Coordonner tous les éléments essentiels au bon déroulement de l'événement avec une personne ressource nommée par le CA.



3. Les personnes participantes s'engagent à :

- Organiser l'événement en totalité : Équipes, Horaire, Party, Nourriture, Thématique (si elle a lieu) sans changer la date et le nom de l'événement.
- Donner l'information pertinente au webmestre pour la mise à jour du site
- Remplir et remettre dans la semaine suivant l'événement un rapport détaillé contenant les informations du tournoi : revenus, dépenses, contacts, commanditaires, équipes, bénévoles, bons coups, mauvais coups, etc.
- Donner des comptes-rendus au coordonnateur de tournoi fréquemment
- Remplir les documents de gestion et de répartition des tâches remis par le coordonnateur de tournoi.

B. VOLET Financier

Le support financier total offert aux équipes participantes au programme pour une année donnée est annoncé et distribué le 1^{er} mai de chaque année. Le montant est établi en fonction des profits engendrés par les tournois. L'association distribue une part significative de 75% de tous les profits des tournois aux équipes au pro rata de leur investissement en temps et en ressources humaines. Ce montant **ne dépassera pas 7000\$ pour l'année 2009-2010** et il fera l'objet d'une évaluation à chaque année. Le montant que l'association conserve, servira de fond à des fins de développement du sport ou de soutien aux bénévoles (PEC, Junior ou soirée de remerciement). Le programme débutera donc le 1^{er} mai de chaque année et se terminera le 30 avril de l'année suivante.

Afin de quantifier cette contribution annuelle, le système de pourcentage suivant est utilisé :

1. Nombre de participants

Pour s'assurer du succès d'un événement un nombre minimum de bénévoles est nécessaire pour l'organisation de cette dernière.

Le nombre optimal de participants pour la tenue d'un événement est fixé à huit. Si le nombre de participants est dépassé, il n'y aura aucun effet sur le calcul de la redevance. L'implication de personnes excédentaires est bien sûr encouragée. Ce nombre sera révisé **14 jours** avant le début du programme.

Voici la grille utilisée pour le calcul du pourcentage par équipe :

1 joueur	0,13
2 joueurs	0,25



3 joueurs	0,38
4 joueurs	0,50
5 joueurs	0,63
6 joueurs	0,75
7 joueurs	0,88
8 joueurs	1

2. Tournois et événements

Une valeur est attribuée aux événements par leur durée et leur complexité. Ainsi, cette valeur représente le degré d'implication que chaque événement doit avoir.

1 jour (Ex : Omnium des capitaines)	1
1 nuit (Ex : Plaisirs nocturnes)	1,75
2 jours (Ex : Mars attaque)	2,5

3. Bénévole individuel

Une personne seule ayant contribué à l'organisation d'un événement, se verra récompensée un montant équivalent au remboursement d'un pourcentage de son inscription dans la ligue. Le tableau ici-bas fera office de document pour le calcul du pourcentage de remboursement.

Nombre d'activité d'implication	Pourcentage de remboursement
1 activité	25 %
2 activités	50 %
3 activités	75 %
4 activités	100 %